



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Cybermalveillance.gouv.fr, le Campus cyber Nouvelle Aquitaine et Cyber'Occ annoncent la signature d'une convention pour intégrer l'offre de service d'assistance des CSIRT territoriaux néo-aquitain et d'Occitanie dans le 17Cyber, guichet unique face à la cybermalveillance**

*Lille, le 1<sup>er</sup> avril 2025 - Alors que 17Cyber a été lancé en décembre dernier, le guichet unique d'assistance conçu par Cybermalveillance.gouv.fr, la Police nationale et la Gendarmerie nationale étend ses collaborations avec des acteurs de l'écosystème tels que les CSIRT (centres de réponse à incident) territoriaux pour renforcer la prise en charge des victimes de cybermalveillance. En plus de conseils personnalisés, d'une mise en contact avec des prestataires pour de la remédiation technique et d'un accompagnement par un policier ou un gendarme 24/7, les victimes professionnelles bénéficieront désormais de l'assistance téléphonique de l'équipe des centres de réponse à incident territorial ayant rejoint le guichet unique de la cybermalveillance en France.*

### **Le 17Cyber, la réponse au besoin d'assistance des Français face à la menace cyber**

9 français sur 10\* ont déjà été confrontés à une cybermalveillance. Fort de ce constat, de la montée en puissance de la cyberdélinquance et de l'augmentation des atteintes « numériques »\*\* aux biens (escroqueries, arnaques en ligne etc.), aux personnes (harcèlement, injures, menaces, discriminations) et aux professionnels (entreprises, collectivités), le Président de la République a annoncé le lancement du 17Cyber, équivalent numérique du numéro 17 et **guichet unique d'assistance face à la cybermalveillance** pour tous les citoyens français, les entreprises et les collectivités.

C'est dans ce contexte que ce nouveau service d'assistance, créé en partenariat entre le ministère de l'Intérieur, conjointement avec la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) et la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) a vu le jour en décembre 2024. Ainsi, à travers un seul point d'entrée accessible **24h/24 et 7J/7**, le 17Cyber permet d'assister les victimes, quel que soit leur profil (particulier, entreprise collectivité), leur apporte des conseils personnalisés concernant la cybermalveillance dont ils font l'objet et leur propose une remédiation technique avec un prestataire et un accompagnement avec un policier ou un gendarme, en fonction de la menace.

### **Le 17Cyber renforce l'assistance des victimes professionnelles**

Fuite de données, pertes financières, interruption voire cessation d'activité ... Compte tenu des enjeux d'une cyberattaque vis-à-vis d'une organisation, le dispositif d'assistance des victimes se doit d'être le plus complet pour garantir une prise en charge optimale.

C'est pourquoi les CSIRT territoriaux ont été créés en 2021 pour fournir au plus près des organisations dans les territoires un service de réponse de premier niveau gratuit et complémentaire de celui proposé par les prestataires, Cybermalveillance.gouv.fr et les services du CERT-FR de l'ANSSI.

Dans ce cadre et afin de renforcer l'accompagnement des victimes professionnelles, Cybermalveillance.gouv.fr et les CSIRT territoriaux ont décidé, soutenus par l'ANSSI, d'associer leurs forces au sein du dispositif du 17Cyber.

Ainsi, une fois sur le service 17Cyber, la victime professionnelle se verra proposer :

- des conseils personnalisés après analyse de l'incident ;
- un accompagnement téléphonique avec un interlocuteur du centre de réponse à incident de sa région pour prendre en charge l'incident dont il fait l'objet ;
- une mise en relation pour une remédiation technique, activée via le CSIRT si nécessaire, avec le réseau de prestataires référencés et labellisés de Cybermalveillance.gouv.fr ;
- un échange avec un policier ou un gendarme pour une aide à la judiciarisation de l'incident.

« Face aux menaces, les acteurs de l'écosystème cyber tout entier doivent se mobiliser pour faire front. Cette intégration des CSIRT territoriaux renforce le rôle fédérateur du 17Cyber et s'inscrit dans une démarche de complémentarité pour permettre aux entités victimes de bénéficier d'une prise en charge optimale », a déclaré Vincent Strubel, Président de Cybermalveillance.gouv.fr

\*Etude OpinionWay 2023 pour Cybermalveillance.gouv.fr

\*\* Entre 2016 et 2023, les atteintes « numériques » aux biens ont augmenté de 8 % en moyenne par an tandis que les atteintes « numériques » à la personne ont progressé de 9 % en moyenne chaque année selon l'[analyse du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure \(SSMSI\)](#) publiée en avril 2024.

Contacts presse : [presse@cybermalveillance.gouv.fr](mailto:presse@cybermalveillance.gouv.fr)

Béatrice Hervieu : 01 83 75 14 10 - Pauline Fabry : 01 83 75 14 19 - Stella Azzoli : 01 83 75 14 09

## À PROPOS DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

[Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr) est la plateforme du Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA). Créé en 2017, ce dispositif national a pour missions l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, la protection des organisations, la sensibilisation aux risques numériques, et l'observation de la menace sur le territoire français, qui s'illustrent notamment au travers du service d'assistance 17Cyber. Ses 64 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif contribuent à sa mission d'intérêt général pour ses 3 publics : particuliers, entreprises et collectivités. En 2024, [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr) a accueilli 5,4 millions de visiteurs uniques sur son site Internet et plus de 420 000 personnes ont réalisé un parcours d'assistance.

PREMIER MINISTRE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE  
MINISTÈRE DES ARMÉES  
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
ET DU NUMÉRIQUE

